

Envoi de groupes d'observateurs	37
<i>a)</i> La Palestine – L'ONUST	37
<i>b)</i> L'Inde et le Pakistan – L'UNMOGIP et L'UNIPOM	38
<i>c)</i> Le Liban (UNOGIL), le Yémen (UNİYOM) et la Nouvelle-Guinée (UNTEA)	39
Les principales forces de maintien de la paix	39
<i>a)</i> Le Moyen-Orient – FUNU I	39
<i>b)</i> Le Congo – L'ONUC	44
<i>c)</i> Chypre – L'UNFICYP	47
<i>d)</i> Le Moyen-Orient – la deuxième FUNU et l'UNDOF	48
La résistance à l'agression – La Corée	51
Le financement du maintien de la paix	54
L'organisation préalable du maintien de la paix	58
La valeur du mécanisme de maintien de la paix	60
Conclusion	62

CHAPITRE TROIS Le désarmement et le contrôle des armements 65

Premiers efforts de désarmement aux Nations Unies	67
Le désarmement général	69
Les solutions partielles	71
Traité d'interdiction des essais nucléaires	71
Traité sur l'utilisation pacifique de l'espace	74
Traité de dénucléarisation des fonds marins	75
Armes chimiques et bactériologiques (biologiques)	75
Autres propositions de contrôle des armements	75
Non-prolifération des armes nucléaires	76
Les zones dénucléarisées	77
Pourparlers en cours sur la limitation des armes stratégiques	78
Le rôle actuel des Nations Unies en matière de désarmement	79
Les priorités du Canada en matière de contrôle des armements	80